

Les troubles de l'oralité alimentaire

PRÉVENTION, DÉPISTAGE
ET PRISE EN SOIN



1. QU'EST CE QUE L'ORALITÉ ?

L'oralité est une notion très vaste qui regroupe toutes les fonctions dévolues à la bouche et bien plus encore. Elle est au carrefour de tous les sens et participe à une intégration sensorielle harmonieuse chez chacun d'entre nous. L'intégration sensorielle se construit grâce aux expériences sensorielles du quotidien qui mettent en jeu :

Le toucher • L'odorat • Le goût • L'ouïe
La position dans l'espace (système proprioceptif)
Le mouvement (système vestibulaire)

Le développement de l'oralité alimentaire est indissociable du développement de l'oralité verbale : que ce soit dans l'alimentation ou dans le langage, les mêmes organes sont impliqués.



Les Unions Régionales de Professionnels de Santé

6. POUR ALLER PLUS LOIN

www.groupe-miam-miam.fr

Groupe de travail parents-soignants sur les troubles de l'oralité alimentaire, où l'on peut notamment se procurer le livret "Bon voyage au pays de la bouche".

cracmo.chru-lille.fr/diu-troubles-oralite/index.html

Toutes les informations utiles pour suivre le DIU sur les troubles de l'oralité alimentaire de l'enfant qui a lieu à Lille et à Paris.

www.info-langage.org

Site de la Fédération Nationale des Orthophonistes, dédié à la prévention des troubles du langage.



Parlons-en !

Association de Prévention en Orthophonie
des troubles de la communication et de l'illettrisme
Nord - Pas de Calais

Contactez-nous :

268 Bd Clemenceau • 59700 Marcq-en-Barœul
Tél. 06 09 14 75 46 • parlonsen.asso@orange.fr

www.parlonsen.org/

Plaquette réalisée par  en collaboration

avec l'association de prévention en orthophonie **Parlons-en !**

Association de prévention en orthophonie des troubles
du langage et de l'illettrisme du Nord-Pas-de-Calais parlonsen.asso@orange.fr
avec le soutien du Syndicat Régional des Orthophonistes du Nord-Pas-de-Calais (S.R.O.N.P.)

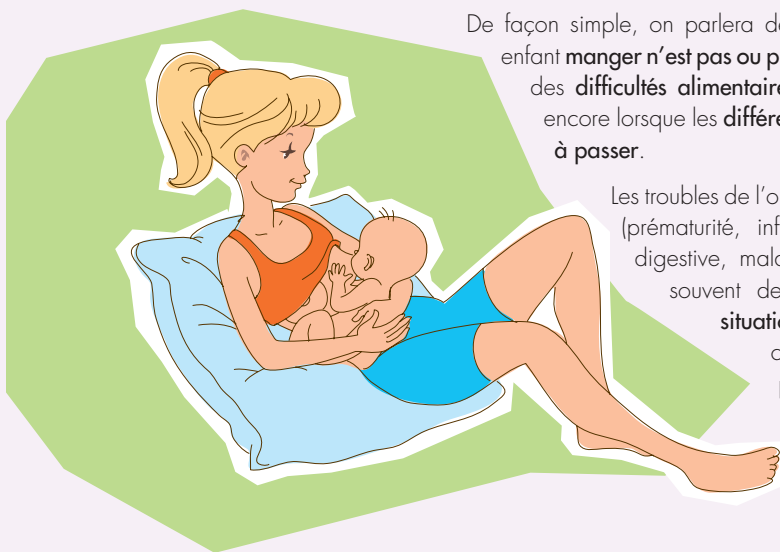
Fédération Nationale des Orthophonistes (F.N.O.)

www.orthophonistes.fr - Plus d'informations sur <http://info-langage.org>



Page de l'association pour lire ce code ?
Appuyez sur votre mobile

2. QUAND TOUT NE SE PASSE PAS AUSSI BIEN... OU LES TROUBLES DE L'ORALITÉ ALIMENTAIRE



De façon simple, on parlera de trouble de l'oralité lorsque pour un enfant **manger n'est pas ou plus un plaisir**, lorsque l'enfant rencontre des **difficultés alimentaires souvent de façon très précoce** ou encore lorsque les **différentes étapes alimentaires sont difficiles à passer**.

Les troubles de l'oralité peuvent avoir **différentes origines** (prématurité, infirmité motrice cérébrale, pathologie digestive, maladie génétique...) et résultent le plus souvent de la **rencontre de plusieurs de ces situations/facteurs de risque**, notamment chez l'enfant **hospitalisé de façon précoce** ou qui bénéficie d'une **nutrition artificielle**.

3. SIGNES CLINIQUES DU TROUBLE DE L'ORALITÉ

Les troubles de l'oralité ont de multiples manifestations, le plus souvent concomitantes :

CHEZ LES NOUVEAU-NÉS

- Hauts-le-cœur à la proposition du sein ou de la tétine (réflexe nauséux).
- Régurgitations, vomissements.
- Toux (fausses-roues).
- Temps de tétée anormalement long (sup. à 30 min).
- Fuite de lait par la commissure des lèvres.
- Absence d'exploration orale et tactile entre 0 et 24 mois.

CHEZ LES ENFANTS PASSÉS À L'ALIMENTATION SOLIDE

- Hauts-le-cœur à la vue ou à l'odeur de la nourriture, ou pendant le repas.
- Refus des morceaux, des aliments nouveaux, des nouvelles textures, de la petite cuillère.
- Régurgitations, vomissements.
- Toux (fausses-roues).
- Nourriture gardée en bouche sans être avalée.
- Sélectivité sur la température, la texture, la couleur... des aliments.
- Temps de repas anormalement long.

POUR TOUS

- Lorsque l'enfant n'a aucun plaisir à s'alimenter, qu'il pleure ou qu'il tente de se retirer du contexte de repas ou d'allaitement.
- Lorsque l'enfant présente des défenses/irritabilités sensorielles (notamment orales ou tactiles).
- Lorsque le répertoire alimentaire de l'enfant présente moins de 20 aliments différents et ne couvre pas les quatre groupes alimentaires à partir de 18 mois.

4. ÉVALUATION DES TROUBLES DE L'ORALITÉ ALIMENTAIRE

Lorsque vous rencontrez un enfant qui présente ces difficultés, **n'hésitez pas à en parler aux parents et incitez-les à demander l'avis d'un orthophoniste**. Le médecin traitant ou le spécialiste peut rédiger l'ordonnance qui permettra la réalisation du bilan orthophonique.

A travers une anamnèse détaillée et une évaluation clinique précise, **le bilan orthophonique** permettra de faire le point sur le développement global et oral de l'enfant, ses habitudes alimentaires, ses compétences praxiques, ses capacités à appréhender différentes textures au niveau sensoriel et oral...

Le bilan pourra aboutir à **une prise en soin orthophonique**, travail qui se fait en étroite collaboration avec **les parents, principaux partenaires** de cette prise en soin.

D'autres bilans peuvent s'avérer nécessaires en fonction des troubles présentés par l'enfant : psychomoteur, éducatif, psychologique... Chez le nourrisson/le jeune enfant, une consultation en Centre d'Action Médico-Sociale Précoce ou chez des professionnels libéraux permettra une évaluation et une prise en charge pluridisciplinaire.



5. QUELQUES PISTES DE PRÉVENTION

Face à un enfant présentant des signes d'alerte de troubles de l'oralité :

- Ne forcez pas l'enfant !
- Aidez-le à investir son corps et sa bouche de façon positive (massages, caresses...).
- Veillez à bien l'installer et adoptez une position confortable lorsque vous le nourrissez.
- Adaptez les textures et les quantités.
- Privilégiez un endroit calme et agréable pour les moments de repas.

Pour développer la sensorialité : stimulations tactiles, olfactives et gustatives :

- Privilégiez les manipulations tactiles (alimentaires ou non), avec des textures variées (douce, rugueuse, collantes...).
- Impliquez l'enfant dans la réalisation du repas (lui faire sentir les aliments, les toucher...), ce qui pourrait le motiver à goûter ce qu'il a préparé.

